



# ECOLE DE MUSIQUE MELODIA

## FICHE D'INSCRIPTION 2021/2022

En partenariat



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :  Préinscription  Fiche d'inscription complète  
 Cotisation Annuelle  Règlement des cours  Attestation d'Assurance

Inscription reliée.....

**Cursus Musical**  **A la carte**  **Individuel**  **Complet** (avec subvention GA)

NOM Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal ..... Ville : .....

Tel.1 : .....Tel.2 : .....

Mail : .....

(L'école de musique privilégie les contacts par mail pour transmettre des informations telles que des dates de répétitions, des changements d'horaires...)

**Instrument choisi :**

*à entourer*

batterie / basse / guitare / chant / piano/  
violon/ alto

**Durée du cours :**

- 1/2h
- 1/2h en duo/trio
- 1h

**Eveil Musical :**

- mercredi 9h30-10H

**Atelier choisi :**

- Percussion mercredi 14h30-15h30
- Chorale mercredi 14h30-15h30
- « Groupe Rock » (Bimensuel) Jeudi 18h-19h
- « Groupe Rock » ados Samedi 11h-12h

**Atelier Adultes :**

- « Groupe Rock » Vendredi 20h-21h

Professeur : .....Jour/Heure : .....

**REGLEMENT**

COTISATION ANNUELLE	<b>48€</b>	Déjà réglé au nom de : .....
TOTAL COURS		
SUBVENTION	<b>-224€</b>	Conditions remplies: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
TOTAL		Règlement : <input type="checkbox"/> chèques <input type="checkbox"/> espèces

Je donne mon accord pour la diffusion dans le cadre des activités de l'école de musique, des **photos et vidéos** prises lors des manifestations ou stages de MELODIA.

J'atteste sur l'honneur avoir lu et accepté le **règlement intérieur 2021/2022** de l'école de musique MéloDIA, ainsi que le **calendrier des cours**.

Je remplis toutes les conditions demandées pour bénéficier de la **subvention** dans le dispositif « Ecoles Associées » si besoin.

Je reconnais mon **engagement annuel** pour les activités collectives et/ou **trimestriel** pour les activités individuelles. Je reconnais avoir lu et approuvé le protocole sanitaire mis en place par MéloDIA.

**.DATE et SIGNATURE :** .....

## **CONDITIONS POUR ENTRER DANS LE DISPOSITIF « ECOLES ASSOCIEES »**

- Que l'élève concerné est né entre 01/01/2003 et 31/12/2014
- Que l'élève est inscrit et suit le cursus musical complet (1 cours individuel et 1 atelier)
- Que l'élève vit dans le département du Vaucluse ou du Grand Avignon
- Que l'élève s'inscrive avant le 30 Mars 2022 (participation dégressive pour toute inscription faite à partir du 01/01/2022)

Et à ce titre, je bénéficie d'une participation du Grand Avignon à l'inscription globale de l'élève de 224€(participation dégressive pour toute inscription faite à partir du 01/01/2022)

## **REGLEMENT INTERIEUR**

- La cotisation annuelle de 48€ est payable une fois par année.  
**UNE SEULE COTISATION ANNUELLE EST A DEVOIR PAR FAMILLE**
- Les cours de musique sont payables lors de l'inscription.
- **Une fiche d'inscription doit être obligatoirement remplie avant tout accès à l'école et à un cours d'essai.**
- Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité pour les cours individuels.
- Toute année commencée est due dans son intégralité pour les ateliers collectifs.

## **Sécurité**

- **Pour des raisons de sécurité, il est fortement recommandé aux parents et élèves de l'Ecole De Musique Mélodia de rouler lentement sur l'Allée des Acacias. En effet, cette allée étant empruntée par des enfants, nous désirons que les voitures qui l'utilisent n'excèdent pas la vitesse de 10km/h.**
- **Privilégiez le parking du cimetière et l'accès à pied par le chemin piéton entre celui-ci et le laboratoire d'analyse qui descend vers l'école.**
- L'École De Musique Mélodia n'assure pas la surveillance des enfants en dehors des moments d'enseignements. Aussi, pour ce qui concerne leur sécurité, ils restent sous la responsabilité de leurs parents, au sein des locaux de L'École De Musique Mélodia, jusqu'à ce qu'ils soient confiés au professeur dans la salle de cours. Les enfants sont à nouveau sous la responsabilité des parents dès la fin du cours.
- Les parents doivent également s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant à l'école.

## **Obligations des élèves**

- La réussite d'un enseignement artistique résulte d'un engagement volontaire des élèves et de leurs parents. Afin que chaque élève puisse progresser correctement au sein des cours, qu'ils soient individuels ou collectifs, **une assiduité au cours est demandée.** Concernant les cours individuels, toute absence devra être signalée au secrétariat de l'école (répondeur ☎04 90 48 05 42) ou directement auprès de votre professeur dans les plus brefs délais (au minimum 48 heures avant le début du cours). **En cas d'absence d'un élève à un cours, le professeur n'est en aucun cas tenu de récupérer le cours.**
- L'École De Musique Mélodia ne pourra pas garder dans ses classes des élèves qui, par leurs absences ou leur comportement, manifesteraient leur désintérêt de la pratique musicale.
- Toute dégradation volontaire ou involontaire des locaux, mobilier ou matériel, sera passible des frais de réparation et pourra entraîner le renvoi immédiat, temporaire ou définitif de l'élève.

## **Calendrier des cours :**

- Rentrée des Cours instrumentaux & Ateliers Collectifs : lundi 20/09/21
- Vacances Scolaires de Toussaint du samedi 23/10/21 au lundi 08/11/21
- Vacances Scolaires de Noël du samedi 18/12/21 au lundi 03/01/22
- Vacances Scolaires d'Hiver du samedi 05/02/22 au lundi 21/02/22
- Vacances Scolaires de Printemps du samedi 09/04/22 au lundi 25/04/22

- Semaine du 06 au 11/06/2022 semaine banalisée, consacrée aux répétitions et concerts de fin d'année
- Fin des Ateliers & des Cours : samedi 18/06/2022
- Pas de cours durant les jours fériés ou ponts décidés par le calendrier de l'éducation nationale

**Pièces à fournir pour l'inscription :**

- **Fiche d'inscription remplie et signée avec une adresse mail**
- **Le paiement des cours de l'année (en 1, 3 ou 10 fois)**
- **L'attestation d'assurance responsabilité civile pour les mineurs**